

(Traduction)

ÉCHANGE DE NOTES (le 13 juin 1955) ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT DE CERTAINES STATIONS DE
RADAR DANS LA ZONE TERRE-NEUVE-LABRADOR

I

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada
au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

N^o 254

Ambassade des États-Unis,
OTTAWA, le 13 juin 1955.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de me référer aux entretiens qui ont eu lieu récemment au sein de la Commission permanente canado-américaine de défense à propos de la recommandation, présentée par le Groupe d'ingénieurs des réseaux combinés et par la United States Air Force (aviation militaire des États-Unis), qu'il soit établi certaines stations de radar dans la zone Terre-Neuve-Labrador afin de développer le réseau radar déjà établi dans cette zone et de répondre aux besoins du fonctionnement du réseau médian de guet avancé du Canada.

Ainsi qu'il a été indiqué au cours de ces entretiens, le Gouvernement des États-Unis est disposé à prendre à sa charge la construction et l'utilisation de ces stations, avec la participation canadienne que pourra désirer le Gouvernement canadien, et j'ai reçu instructions de demander au Gouvernement canadien l'autorisation d'aller de l'avant à des conditions acceptables de part et d'autre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

R. DOUGLAS STUART

L'honorable

Lester B. Pearson

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Ottawa